

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 (Imprimerie Suisse Catholique,
 Fribourg (Suisse))

ABONNEMENTS

Suisse	Fr. 2.50	6 —	10 —	20 —
Etranger	5 —	10 —	15 —	—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postal N° 14

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton	(1 ^{re} insertion 50 cent.)	les suivantes 16 —	la ligne
Suisse	30 —	—	—
Etranger	35 —	—	—
Réclames	40 —	—	—

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

M. Clémenceau à Londres. La Constituante allemande sera élue le 16 février.

La situation politique nouvelle esquissée par les toasts du président de la république française et le roi d'Angleterre, jeudi soir, mérite une grande attention.

... Poincaré a dit :

Au feu des combats, l'amitié d'avant-guerre s'est transformée en une alliance active qui va trouver dans les négociations prochaines une utilité nouvelle et dont les effets bienfaisants ne s'évanouiront pas avec les dernières fumées de la bataille.

Et George V a répondu :

Le peuple français et le peuple britannique ont appris, dans la poursuite d'un but commun, à s'apprécier l'un l'autre et à comprendre leurs idéaux respectifs. Ils ont créé une union des cœurs et une identité d'intérêts qui, l'espère, deviendront toujours plus étroites et contribueront sensiblement à l'affermissement de la paix et au progrès de la civilisation.

Plusieurs journaux français ont imprimé ces deux passages en caractères gras, pour bien indiquer qu'ils avaient une signification qu'il fallait méditer ; mais, à la surprise de ses lecteurs, le Temps n'en a fait le lendemain aucun commentaire, ce qui donne à penser qu'il avait reçu l'avis de ne pas insister. L'Homme libre, le journal dont M. Clémenceau était directeur et qui a continué à être l'interprète de sa pensée, n'avait pas eu, la veille, un pareil scrupule ; il a dit nettement comment il fallait traduire le sens des paroles officielles :

C'est un grand événement que le président de la République vient d'annoncer au monde. L'entente cordiale qui existait avant la guerre entre la France et l'Angleterre et qui, au cours de ce terrible conflit, était devenue une alliance de fait, s'est transformée en alliance active qui portera ses premiers fruits pendant les négociations et se prolongera pendant la paix. Les liens d'amitié et d'estime réciproques contractés sur les champs de bataille entre les deux nations sont resserrés. Le pacte est conclu, grâce auquel les deux nations se présenteront à la conférence prochaine, indissolublement unies. Cette alliance est une préface excellente des préliminaires de paix et une garantie de solidité pour les accords internationaux qui se préparent.

C'est à la conférence de la paix que la France et l'Angleterre seront unies. Unies contre qui ? D'un côté, à cette conférence, il y aura les Alliés vainqueurs, et, de l'autre, les Allemands vaincus et désarmés par l'armistice. Il n'est pas nécessaire d'une coalition pour abattre ceux qui sont déjà à terre. Mais il y a les quatorze points que Wilson apporte dans les plis du drapeau étoilé et qui ne sont pas tous du goût de la France et de l'Angleterre. Les deux premiers nations de l'Entente prennent-elles leurs précautions pour gêner M. Wilson à leur manière d'envisager les solutions prochaines ? Mais, si le président américain persiste à vouloir réaliser ses théories telles qu'il les a énoncées, il y aura quelques nuages dans le ciel des Alliés. Un point commun réunit fermement les États-Unis et les États européens de l'Entente : empêcher de nouveaux cataclysmes pareils à celui qui vient de se terminer, faire régner la paix ; mais d'abord la rendre durable entre les Alliés eux-mêmes. Cette thèse est intangible. Les diplomates de l'Entente ont montré jusqu'ici tant d'habileté pour supprimer les surfaces de frottement qu'on peut augurer que tout se passera bien entre eux, grâce à des concessions réciproques.

Le voyage de M. Clémenceau et du maréchal Foch à Londres a pour objet de convenir avec les hommes d'Etat anglais du programme des préliminaires de paix et de la date de la conférence.

À Paris et à Londres, on veut conclure rapidement une paix provisoire, sous forme de préliminaires ; l'élaboration du traité définitif exigera beaucoup de temps ; on ne peut songer à prolonger l'armistice jusqu'à ce que toutes les questions politiques, économiques, financières, aient été étudiées et à garder les armées sur pied pendant tout ce temps. Il serait formé un corps de police composé de contingent des diverses armées

alliées, qui sera en fonctions pendant la période transitoire entre les préliminaires et la paix définitive.

La conférence de la paix groupera un nombre considérable de personnages : la délégation anglaise comptera de 500 à 600 membres. Les préparatifs sont vivement poussés à Paris. Tous les grands hôtels sont loués pour servir de quartier aux missions des divers États.

Il a été décidé, paraît-il, que la délégation allemande ne sera pas reçue à Paris ; on lui assignera ses quartiers dans une des villes du voisinage.

On lira plus loin un acte formel d'abdication de Guillaume II, en date du 28 novembre. Des journaux disent que ce document a été exigé par le nouveau gouvernement de Berlin. Cela est possible ; mais il nous semble plus probable qu'il a été dressé sur la demande du gouvernement hollandais, auquel les Alliés faisaient remarquer que l'empereur d'Allemagne n'avait pas encore dit jusqu'ici expressément qu'il abdiquait et que la thèse du gouvernement de La Haye, soutenant que l'empereur était au château d'Amerongen comme simple particulier, n'était pas suffisamment fondée.

La nouvelle précaution sauvera-t-elle Guillaume II d'une comparution devant un tribunal institué par les Alliés ? Il semble que non. Des spécialistes en droit international, comme M. Clumet, en France, sont d'avis que l'ex-empereur ne peut pas être extradé. La question est à l'étude aussi auprès de juristes anglais ; mais M. Lloyd-George, dans un discours qu'il a prononcé, vendredi après midi, à Newcastle, indique vers quelle solution vont s'acheminer les gouvernements : « Nous nous attendons, a-t-il dit, à ce que l'enquête sur les responsabilités de la guerre soit loyale et sévère, à ce qu'elle soit complète jusque dans ses conséquences... Si personne n'était tenu responsable de cette guerre, on pourrait dire qu'il y a une justice pour les criminels pauvres et une autre justice pour les empereurs et les rois. »

Le Times dit que les experts légistes de la couronne ont signalé au ministre britannique les difficultés d'une action contre l'ex-souverain, mais que le gouvernement est décidé à adopter une ligne de conduite « entièrement conforme aux sentiments populaires de justice et d'équité ».

On verrait ainsi s'instruire le procès de Guillaume II. On l'extradèra pour qu'il puisse se défendre personnellement devant le tribunal qui composeraient les Alliés. Il aurait déjà commencé à plaider sa cause en disant à un rédacteur de la Gazette de Cologne, à Kiel, que, dans les dernières semaines qui ont précédé la guerre, la politique allemande a été complètement menée par M. de Bethmann-Hollweg et M. de Jagow. Ceux-ci auraient même envoyé en Norvège, pour qu'il fût écarté momentanément de toute participation aux affaires. Voilà une abstention à laquelle personne ne croira, tant elle est en contradiction avec la manière d'être habituelle de Guillaume II, qui marquait tout de sa forte empreinte. Qui veut trop prouver ne prouve rien. Mais la défense prêtée à l'ex-monarque est peut-être sortie du cerveau du journaliste qui prétend l'avoir interviewé.

Le gouvernement provisoire allemand a fixé les élections pour l'Assemblée nationale constituante au 16 février, pourvu que le congrès général des conseils d'ouvriers et soldats, qui doit siéger le 15 décembre, n'y ait pas d'objection.

On pouvait penser que la rafale qui abait les trônes épargnerait tous ceux dont les titulaires étaient du côté des vainqueurs. Ce n'est pas le cas pour le Monténégro, où un mouvement national donne congé au roi Ni-

colas, parce que les Monténégrins veulent appartenir à la Grande Serbie. C'est une grande ingratitude pour le roi Nicolas, qui avait toujours incarné le sentiment populaire et dont l'esprit éclairé et patriote avait donné beaucoup de relief à la principauté devenue royaume. Mais le dernier mot n'est peut-être pas dit, car, étant le beau-père du roi d'Italie, il a de puissants protecteurs auprès des Alliés, dont il a été le premier à épouser la cause.

Le Trotzky bavaïois, Kurt Eisner, s'étant érigé en juge du civisme de certains membres du gouvernement central de Berlin, a attiré sur sa tête une averse de ripostes des plus dures. Un de ses coreligionnaires politiques lui dit qu'il lui sied mal de faire au puritan, car, à la veille de la guerre, lorsque le parti socialiste allemand défendait s'il soutendrait le gouvernement ou non, Kurt Eisner se montra extrêmement chaud en faveur du ralliement. Il était si bien dans les papiers de l'ancien régime que, le 23 juillet, il affirmait à ses amis, avec une assurance qui ne souffrait pas d'objection, que la guerre était inévitable, du fait de la Russie. Kurt Eisner intervint de tout le poids de son éloquence pour décider le parti socialiste à se ranger derrière l'empereur et l'état-major.

Le gouvernement révolutionnaire prussien a fait un premier pas dans la voie de la laïcisation de l'enseignement en supprimant, par simple décret, l'inspecteur ecclésiastique des écoles. L'école primaire, en Prusse, était jusqu'ici confessionnelle, ainsi que nous l'avons dit ; les évêques avaient la faculté de déléguer un prêtre pour le contrôle des écoles catholiques. Cet inspecteur ecclésiastique avait qualité officielle, de côté de l'inspecteur nommé par l'Etat.

Il ne faut pas imputer le décret de laïcisation au seul socialisme. Les libéraux prussiens travaillaient depuis longtemps à éliminer la religion de l'enseignement. Pendant que les socialistes songent surtout à faire la révolution économique, les radicaux ne laissent pas perdre l'occasion de satisfaire leurs appétits antireligieux.

Le programme de nos bolchévistes

On nous écrit de Berne :

Le Vorwärts, journal socialiste bernois, divulgue le programme que le congrès socialiste et bolchéviste convoqué pour la mi-décembre va élaborer. Il ne s'agit plus seulement de quelques réformes ; c'est une esquisse du travail que le « gouvernement fédéral socialiste » aurait à réaliser, si un coup d'Etat bolchéviste réussissait. Voici le programme :

- 1^o Conquête du pouvoir politique dans la Confédération et les cantons par le moyen d'une nouvelle grève générale et par l'institution d'un gouvernement fédéral en majorité socialiste.
- 2^o Le nouveau gouvernement socialiste doit établir immédiatement :
 - 1^o L'obligation au travail pour tout le monde ; confiscation des revenus ne provenant pas du travail ; garantie d'un revenu suffisant pour chacun qui accomplit un travail utile ;
 - 2^o Journée de 8 heures dans toutes les entreprises publiques et privées.
 - 3^o Augmentation de la production agricole etc., reprise des hypothèques par l'Etat.
 - 4^o Socialisation des banques, des assurances et de certaines industries.
 - 5^o Monopolisation des importations et exportations.
 - 6^o Suppression de l'autonomie cantonale en matière économique.
 - 7^o Garantie de l'existence pour les vieillards, invalides, orphelins et les sans-travail.
 - 8^o Amortissement de toutes les dettes publiques aux frais de la propriété.
 - 9^o Naturalisation forcée de tous les étrangers résidant en Suisse depuis plus d'un an, sous réserve de refus formel de leur part.
- 3^o Le nouveau gouvernement doit préparer et convoquer, mais seulement après avoir réalisé tout le programme ci-dessus, une constituante à élire par le suffrage de tous les citoyens suisses au-dessus de 20 ans, hommes et femmes, et avec application du système proportionnaliste.
- Résumons :
 - 1^o Coup d'Etat à la faveur d'une grève générale.
 - 2^o Etablissement d'un gouvernement socialiste.

3^o Dictature socialiste.
 4^o Convocation de l'Assemblée nationale quand le peuple sera en présence du fait accompli.
 Et c'est une minorité qui dresse ce programme.

Notre démocratie et notre armée

Sous ce titre, le colonel Widholz a consacré dans l'Allg. Schweizerische Militärzeitung un article à la question de savoir si une organisation militaire solide est compatible avec des institutions démocratiques. Voici la substance des considérations du distingué commandant du 1^{er} corps d'armée :

À première vue, la divergence capitale entre les notions d'armée et de démocratie paraît consister dans le principe d'autorité, dans l'existence d'une obéissance absolue et instantanée et dans l'exécution stricte des ordres reçus.

Si l'on étudie les caractères et l'essence de la démocratie, on constate bien vite que la vraie démocratie est avant tout un combat incessant contre l'égoïsme personnel. Pour réaliser son but, elle doit s'efforcer d'éduquer le citoyen à l'obéissance et à l'accomplissement de son devoir envers la société et l'empêcher de recourir à une certaine contrainte et prévoir le cas où elle se heurterait à de la résistance : d'où la nécessité de lois et de sanctions.

D'autre part, la réalisation du bien général suppose l'ordre, ce qui implique de la part de chacun l'effort et même le sacrifice d'intérêts et de convenances personnelles, qui est dans l'intérêt général. Une volonté énergique doit se manifester, au moins au sein de la majorité, si l'on veut que l'ordre triomphe.

Pour prospérer, la démocratie a donc besoin de chefs et, plus ces chefs seront capables, plus elle se rapprochera de son idéal.

Quels sont les principes qui sont à la base de notre organisation militaire ?

Le but de notre armée est la défense de notre pays. C'est à ce but que le citoyen appelé à faire partie de l'armée doit être prêt à sacrifier sa liberté personnelle et, au besoin, sa vie, le chef étant en mesure de pouvoir prendre en connaissance de cause et à temps les mesures que requièrent les circonstances. La situation du chef et la nature de ses ordres, ont, nécessairement, un caractère absolu, qui contraste avec les autres institutions démocratiques. La démocratie ne peut pas exiger du citoyen-soldat un plus grand sacrifice ; ce qui en fait, du reste, le vrai grand chef, c'est le fait que le citoyen se l'est imposé, lui-même, librement, par les lois qui l'ont données.

L'armée repose sur le principe de la discipline, dont le but est de faire reproduire le rendement maximum et qui implique l'ordre, que nous avons déjà vu être une condition indispensable de prospérité pour toute communauté. La discipline est d'ailleurs un bienfait pour la troupe. Ses bases sont le sentiment du devoir et la confiance ; comme elle maintient l'ordre, on peut dire qu'elle est également une exigence de la bonne camaraderie.

Le but final de l'éducation militaire est d'apprendre à chaque homme à agir par lui-même, à se « débrouiller » dans toutes les circonstances. De nos jours, le soldat n'est plus simplement un outillage ou un instrument, mais bien plutôt un collaborateur. Chaque homme doit travailler d'après les intentions du chef, lors même qu'il ne reçoit pas d'ordres directs. Dès qu'il en est ainsi, il n'est plus besoin que d'un nombre restreint d'ordres.

Les principes absolus énumérés ci-haut peuvent ébranler un certain tempérament par la participation du soldat aux mesures tendant au maintien de l'ordre et de la discipline, en particulier à l'administration de l'ordinaire, à celle de la justice (tribunaux militaires) et, ajoutons-nous, à la gestion des divers fonds de secours ainsi qu'à l'examen des demandes de congé.

Là où l'éducation militaire est comprise de la sorte, nous voyons la compagnie former une grande famille, autour de son chef, avec un esprit de corps que les épreuves et les périls ne feront qu'affermir et qui se maintiendra malgré tout et toujours.

S'appliquer à former de bons et braves soldats, leur donner une mentalité de sérieux, d'énergie et de sentiment du devoir, tel est le but du service militaire. Mais c'est en même temps travailler à donner à la démocratie des citoyens utiles.

La conclusion s'impose d'elle-même : il n'y a pas de réelle antinomie entre une forte organisation militaire et les institutions démocratiques.

À notre sens, toute notre histoire et le fait même de l'existence de notre armée établissent à l'évidence cette vérité : la démonstration du distingué commandant de corps a cependant son intérêt, parce que, remontant aux principes, elle convaincra ceux pour qui les faits ne sont d'arguments que pour autant qu'ils sont l'émanation de principes justes et vrais.

Le gouvernement bernois et la grève générale

On nous écrit de Berne :

On savait que les gouvernements de Zurich et de Bâle-Ville avaient eu une attitude peu libre et peu digne au milieu des événements de la grève générale. La peur et la faiblesse ont caractérisé l'attitude des hommes politiques qui dirigent l'administration de ces deux cantons.

Le rapport que le Conseil d'Etat du canton de Berne vient de publier, sur les mesures qu'il a prises pour la grève générale, révèle que le gouvernement bernois a eu une attitude aussi peu sage que les gouvernements bâlois et zuricois. S'il s'était agi de réprimer un mouvement séparatiste du Jura, ces messieurs se seraient montrés les dignes successeurs des politiciens qui, il y a quarante ans, ont fait tirer les gendarmes sur les prêtres fidèles au Saint-Siège. Mais, vis-à-vis de la tentative de révolution socialiste-bolchéviste, voici les « mesures » auxquelles l'énergie (?) de ces gouvernements a eu recours :

1^o Le 8 novembre, le Conseil d'Etat se refuse à autoriser spécialement le meeting convoqué par les socialistes pour samedi, mais il renonce aussi à l'empêcher, malgré la défense de toute réunion à cause de l'épidémie !

2^o Le 9 novembre, le gouvernement est avisé que les grévistes forcent les magasins et Auberges à fermer les devantures ; il constate qu'il s'agit d'une action illégale ; il se contente de signer par téléphone ces violences au directeur de la police communale et d'ouvrir — post festum — une enquête qui suit son cours !

3^o Le 10 novembre, averti par le Conseil fédéral que la grève générale sera reprise peut-être déjà le lundi, le gouvernement bernois cherche à s'aboucher de nouveau avec le directeur de police communal (le socialiste Schneebberger) qui, dit le rapport, resta introuvable pendant toute la journée ; le Conseil d'Etat apprend du commandant de place que la fermeture des magasins sera empêchée par la troupe ; le gouvernement, satisfait, se rendort.

4^o Le 11 novembre, prenant connaissance des proclamations du Soviet d'Olten, le gouvernement bernois télégraphie à tous les préfets de remplir leur devoir, invite le personnel de l'Etat à rester à son poste, « par amour pour le pays », assure les propriétaires de magasins de sa protection pour le cas de nouvelles violences et cite deux conseillers communaux, les conseillers nationaux Müller et Schneebberger, qui déclarent au gouvernement qu'ils se tiennent pour libérés de leur responsabilité par la présence de la troupe !

5^o Le 12 novembre, appel attendrissant du Conseil d'Etat au peuple bernois, proclamation qui n'a pu être apportée aux préfets que le 13 novembre par des autos militaires !

6^o Le 13 novembre, des demandes nombreuses d'appui arrivent de toutes les régions du canton, les membres du gouvernement vont se promener à la campagne, constatent avec satisfaction que les populations sont animées d'un esprit salutaire de décision et s'organisent motu proprio pour la défense contre les bolchévistes.

7^o Le 14 novembre, le Conseil d'Etat enregistre avec soulagement la capitulation du Soviet d'Olten, met la victoire sur le compte de ses mesures et se fait tenir au courant des derniers soubresauts du mouvement révolutionnaire !

Le rapport se termine par des remerciements à l'adresse des troupes, des regrets sur les ravages de la grippe parmi les soldats, des déclarations sur l'urgence de la proportionnelle au cantonal et par un couplet sur la collaboration nécessaire de tous les partis pour l'avenir du cher canton de Berne...

Piteux et écourant ce tableau officiel de la tragédie-comédie bernoise du 8 au 14 novembre 1918 ! Mais, heureusement, nous avons des soldats confédérés dans nos murs.

Le voyage de M. Wilson

Washington, 30 novembre.

Le programme relatif à la présence du président Wilson à la conférence de paix est terminé. Il s'embarquera au commencement de la semaine prochaine à bord du paquebot George Washington. Les noms des notabilités de la délégation américaine seront probablement donnés lorsque le président délivrera son adresse au congrès, à l'ouverture de lundi ou mardi. A bord du George Washington se trouve un équipage de marins et plus de 10,000 officiers et hommes feront partie du convoi, qui comprendra le dreadnought Pennsylvania, ainsi que d'autres vaisseaux de guerre.

Londres, 1^{er} décembre.

Selon l'Evening Standard, M. Wilson arrivera à Brest entre le 9 et le 11 décembre. Il aura une conférence avec M. Lloyd-George, qui se rendra à bord du vaisseau présidentiel, pour le saluer.

La responsabilité de la guerre

Relation d'un journaliste

Cologne, 30 novembre.

M. Wegner, ancien collaborateur à la Gazette de Cologne, a eu, le jour de la révolution de Kiel, une entrevue de trois quarts d'heure avec l'empereur d'Allemagne...

Je n'en savais pas davantage, dit l'empereur. Ils m'ont envoyé en Norvège, absolument contre ma volonté...

Je n'en savais pas davantage, dit l'empereur. Ils m'ont envoyé en Norvège, absolument contre ma volonté...

C'est le parti militaire russe à la cour qui a voulu la guerre et qui l'a obtenue...

Demande d'enquête du gouvernement allemand

Le gouvernement allemand a adressé aux gouvernements français, anglais, belge, italien et américain, par l'entremise de la Suisse, la note suivante :

Pour ramener la paix mondiale, pour créer une garantie durable contre le retour de la guerre à l'avenir et rétablir la confiance entre les peuples...

Le gouvernement allemand propose en conséquence qu'une commission neutre soit établie en vue d'examiner la question de la responsabilité de la guerre...

L'empereur Charles 1er

Paris, 30 novembre.

Le Politiken de Copenhague apprend de Leipzig qu'à la suite de l'agitation contre-révolutionnaire, le gouvernement d'Autriche aurait ordonné à l'empereur Charles de quitter immédiatement l'Autriche.

Chronique littéraire

FAUQUEBOIS

Rien ne cause une telle impression de calme, de douceur, que de lire un livre où il ne soit question ni de canons, ni de prisonniers, ni de cas de conscience créés par les événements actuels...

M. Pierre Nothomb, l'auteur de Fauquebois, est encore jeune. Il est né d'une famille luxembourgeoise ; il est petit-neveu du grand ministre de Léopold 1er ; il étudia à Louvain, où il passa son doctorat en droit...

Des 1916, il reprend ses occupations littéraires. Tout le monde connaît les silhouettes de guerre d'un dessin si aigu qu'il a signées Miles dans le Correspondant.

A Fribourg, M. P. Nothomb n'est pas un inconnu. Secrétaire de M. Carton de Wiart, il fut attaché lors de l'arrivée du nouveau ministre belge à Berne, à la légation de Belgique...

En Alsace-Lorraine

Strasbourg, 1er décembre.

(Havas.) — Un arrêté ministériel remplace, au profit des Alsaciens-Lorrains, le système monétaire allemand par le système français au taux de 1 fr. 25 pour un mark.

La flotte de l'Entente en Crimée

Londres, 1er novembre.

(Reuter.) — Communiqué de l'Amirauté. — L'escadre alliée dans la mer Noire a jeté l'ancre au large de Sébastopol le 26 novembre. Les bâtiments russes qui se trouvaient aux mains des Allemands ont été remis aux représentants navals des Alliés...

A l'Académie française

Nous avons signalé que, jeudi dernier, avait eu lieu, à l'Académie française, la séance traditionnelle de distribution des prix de vertu. M. Denys Cochin, qui présidait, a prononcé à cette occasion un discours où il a glorifié la vertu militaire. C'est M. Etienne Lamy qui a ensuite donné lecture du rapport pour les prix littéraires.

Les Filles de la Charité ont récolté une belle moisson de prix, entre autres un prix Montyon de 6000 francs, pour leur œuvre de Salonique.

L'Académie a couronné deux historiens : M. Pierre de Nolhac, à qui est attribué le grand prix Gobert, 10,000 francs, pour son Histoire du Palais de Versailles, et M. Emile Masle, à qui son œuvre magistrale, L'Art religieux en France aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, a eu le grand prix Broquette-Gonin, de 10,000 francs.

Le prix (10,000 francs) fondé par l'Académie pour les gardiens de la langue française au dehors a été partagé entre huit Congrégations françaises qui avaient leur principal établissement à Jérusalem.

Comme l'an passé, le prix fondé par M. Etienne Lamy pour les familles nombreuses catholiques a été partagé à la famille Greulin, à Quivières (Somme), et la famille Rozé, à Saint-Jacques (Ille-et-Vilaine), reçoivent chacune un prix de 10,000 francs.

La retraite allemande

Francofort, 1er décembre.

(Wolff.) — L'armée du général von Marwitz a franchi, à vint-huit kilomètres de Rhin, près de Mayence, en cinq colonnes. Dans l'après-midi, des détachements ont atteint la région de Francofort, où ils ont reçu un accueil enthousiaste. L'état et le moral des troupes sont excellents.

Acte d'abdication de Guillaume II

Berlin, 30 novembre.

Afin d'écarter les malentendus qui ont surgi au sujet de son abdication, Guillaume II, par un document inattaquable en droit public, a renoncé à ses droits à la couronne de Prusse et à la couronne impériale allemande. Voici ce document :

Par la présente, je renonce pour tout l'avenir à mes droits à la couronne de Prusse, et aussi aux droits qui y sont attachés quant à la couronne impériale allemande. En même temps, je relève tous les fonctionnaires de l'empire allemand et de la Prusse, ainsi que tous les officiers, sous-officiers et soldats de la marine, de l'armée prussienne et des troupes des contingents confédérés, du serment de fidélité qu'ils m'ont prêté comme empereur, roi et chef suprême. J'attends d'eux que, jusqu'à la reconstitution de l'empire allemand, ils soutiennent les détenteurs du pouvoir effectif et protègent le peuple allemand contre les dangers menaçants de l'anarchie, de la famine et de la domination étrangère.

Donné sous notre propre signature, accompagnée du sceau impérial, à Amerongen, le 28 novembre 1918. Guillaume.

L'impératrice d'Allemagne

Paris, 30 novembre.

On mande d'Ulrecht à l'agence Havas : L'ex-impératrice est arrivée à Maasbergen,

près d'Ulrecht, vendredi matin. Elle paraissait en très bonne santé. L'ex-empereur n'est pas allé au-devant d'elle. Elle était attendue à la gare par le comte Bentinck.

Le Telegraf apprend que les membres de la suite de l'ex-empereur, qui sont actuellement à Maarn, rentreront demain en Allemagne par Zevenaar.

Une mésaventure du maréchal Mackensen

La Gazette de Munich apprend que, après de nombreuses vicissitudes, Mackensen et ses officiers d'état-major sont arrivés à Berlin, revenant de Roumanie.

Une dernière tribulation les attendait dans la capitale même, à la gare : Mackensen avait, en effet, rapporté 69 millions en or et en billets ; mais un piquet de garde à la gare s'empressa de confisquer la somme entière, sans en remettre aucune quittance. Les officiers furent désarmés et les vivres qu'ils destinaient à leurs familles furent aussi confisqués.

Déposition du roi de Monténégro

Vienne, 30 novembre.

(B. C. V.) — Le bureau de presse monténégrin apprend de Podgoritzia, en date du 29 novembre, que la Skoupitchina monténégrine a décidé de déposer le roi Nicolas et sa dynastie et de réunir le Monténégro à la Serbie sous le sceptre du roi Pierre.

Atrocités des bolchéviques

On mande de Varsovie au Kurier Codzienny (le Courrier quotidien) du 21 novembre :

Le comte Lubinski et l'avocat Objezierski, représentants du Conseil des provinces limitrophes de la Pologne, Minsk, Mohilef et Vitebsk, arrivés à Varsovie, ont fait aux représentants de la presse la description suivante de la situation dans ces localités :

La situation de la population est terrible. A mesure que les armées allemandes se retirent, des bandes de bolchéviques affluent de toutes parts. Les districts de Lepel et de Siem se trouvent déjà entre les mains des bolchéviques ; il en est de même d'une partie du district d'Osma ; les districts de Mohilef, de Rohaczof et de Bychof sont aussi menacés. Les bolchéviques ont entrepris la lutte contre les Polonais. Il suffit d'être Polonais, il suffit de dire un mot en polonais dans les rues, pour être arrêté et jugé comme contre-révolutionnaire. Les maisons sont brûlées ou confisquées au profit des soviets bolchévistes. Le carnage, l'incendie s'étendent dans tout le pays. Les incursions des Tatars ne sont rien en comparaison de celles des bolchéviques. Du gouvernement de Mohilef, 18,000 Polonais ont fui. Les descriptions suivantes montrent à quel s'exposent ceux qui restent.

M. Komierowski, assailli et terrassé par les bolchéviques, fut décapité. Sa tête, mise sur un plat, fut exposée à la risée de la populace. On arrêta aussi M. Thaddée Janowski. Quand, quelques heures après, Mlle Janowska arriva, apportant du linge et des provisions, on lui annonça qu'elle arrivait trop tard. Puis on l'arrêta aussi, on lui coupa le nez et les oreilles et on l'enterra vivante. Tout cela se passa en plein jour, et impunément. Le gouvernement polonais n'a pu intervenir efficacement jusqu'à présent. Si l'armée polonaise ne s'empresse de voler à leur secours, les Polonais seront destinés à être tous égorgés, et la population polonaise disparaîtra totalement des provinces russes à la frontière de l'Etat polonais.

Nouvelles diverses

MM. Clémenceau, Orlando, Sonnino et l'ambassadeur d'Angleterre sont partis samedi pour Londres ; le maréchal Foch les rejoindra en cours de route.

Le Petit Parisien est convaincu que les Alliés posent à la Hollande la question de la renonciation du kronprinz.

Les cercles parlementaires italiens croient savoir que les élections pour la Chambre des députés auront lieu immédiatement après la

conclusion de la paix ; les partis de la gauche demandent une extension du droit de vote.

Un hydro-aéroplane de la marine américaine a volé mercredi dernier de Washington jusqu'à New-York en portant 60 passagers.

Echos de partout

COMMENT ON JUGAIT LE COMTE TISZA

Le comte Tisza, assassiné dernièrement à Budapest, était, dit-on, l'homme le plus exécuté et le plus puissant de la Hongrie. Et aussi le plus impopulaire, si l'on en croit l'historiette suivante :

Il y a quelques mois, le comte Tisza, ayant passé la journée à Vienne, regagna Budapest, le soir, seul dans un compartiment de non-fumeurs. En territoire hongrois, à Preshburg, un voyageur monta dans le wagon, s'y installa et mit le comble à la mauvaise humeur de l'occupant en allumant un cigare.

Une altercation assez vive eut lieu. Après les paroles s'échangèrent les cartes. Le voyageur mit celle de Tisza dans son portefeuille, sans la regarder et continua de fumer.

Au comble de la colère, Tisza s'en fut quérir le chef de train et, sans décliner ses qualités, car il se croyait connu, lui enjoignit de dresser procès-verbal au fumeur. L'employé s'exécuta. Alors, le voyageur sortit son portefeuille et en tira négligemment une carte qu'il passa à l'employé, toujours sans la regarder et toujours fumant.

L'employé y jeta les yeux, fit un grand saut et rejoignit le comte Tisza qui l'attendait dans le couloir. « Monsieur, lui dit-il, vous avez la loi pour vous, mais si j'ai un conseil à vous donner, c'est de retirer votre plainte. Vous vous prenez à plus fort que vous et que les lois... Tenez, voyez la carte de ce monsieur... C'est cette crapule de Tisza ! »

MOT DE LA FIN

Le 16 novembre, à Paris, les ministres, les sous-secrétaires d'Etat et les commissaires du gouvernement allèrent féliciter M. Clémenceau à l'occasion de l'anniversaire du cabinet.

Il les remercia par quelques paroles émutés. Comme ils sortaient, arriva un retardataire : suant, essoufflé, c'était M. Clavelle, ministre des travaux publics, contre lequel se fait une vive campagne pour la lenteur et l'insuffisance des trains. M. Clavelle se précipita vers le Tigre, lui prit les mains avec effusion et s'exclama :

Monsieur le Président, je vous demande pardon, je suis un peu en retard, je...

Je sais, dit M. Clémenceau en souriant, crise des transports, n'est-ce pas ?

Confédération

Trafic étranger

Les chemins de fer suisses n'acceptent plus de marchandises pour les gares de chemins de fer de l'Alsace-Lorraine et du Luxembourg.

L'épidémie au chemin de fer

Pour diminuer le danger de propagation de la grippe, les C. F. P. ont dispensé les préposés à la visite des malades atteints de l'épidémie.

Après la grève

On nous écrit :

La Direction générale des Chemins de fer fédéraux adresse une circulaire à tout son personnel, dans laquelle elle félicite la conduite de ceux qui se sont laissés entraîner par le mouvement bolchéviste ; par contre, elle félicite et remercie la grande majorité qui a fidèlement rempli son devoir. Elle invite ses agents qui seraient molestés d'en avvertir la Direction, qui prendra les mesures propres à protéger efficacement chacun.

En ce qui concerne le public, tous les retards,

du Wagner, à lire quelque chose qui ne soit pas trop moderne.

Outrée, pensera-t-on, cette fidélité à la terre, aux ancêtres, qui jure l'essor ; bien déstabilisée cette conception de l'amour éternel, de l'amour unique, en notre temps de crises ? On ne le pense pas quand on sait tout ce qu'est la terre maternelle, tout ce qu'elle représente et on comprend, quand on a vécu près de la terre, qu'elle puisse inspirer de tels attachements ; et je ne sais, quoi qu'en disent les blâmes, il doit encore y avoir de par le monde des Irène Ternier et des Laure de Mélan.

La guerre est venue. Et Fauquebois, le châteaufort perdu dans les « drèves », a croqué jusqu'au ras du sol. Sur la tombe de l'aimante et fidèle Laure, une mère a été tuée avec son enfant. Le malheur est sur le pays. Mais plaignez, certitude d'un renouveau, des ombres de ceux qui y aimèrent et y souffrirent. G. R.

Ivoïn O. Datchitch

Le martyr du peuple serbe

Genève 1918

C'est un volume plein de douleur et de foi que le livre de M. Ivoïn Datchitch. C'est un livre de contes, mais de contes qui sont vrais ; sous l'allégorie, on sent les personnages vivants, on les voit agir, souffrir, mourir en héros. Il y a des cris de révolte, de la haine douloureuse, et des supplications de prophète : « Dieu éternel, prends en pitié mon peuple tourmenté et martyrisé. » Et puis, il y a des pages tristes et douces : « Notre Pâque, l'auteur nous mon-

ensuite de la grève, dans le déchargement et le chargement des wagons, ainsi que dans la livraison des marchandises, seront exonérés des indemnités et frais perçus en temps ordinaire.

ARMEE SUISSE

Le colonel Bornaud chef du 1er corps

Le Conseil fédéral a nommé le colonel Bornaud, jusqu'ici commandant de la première division, commandant du 1er corps d'armée, en remplacement de feu M. le colonel Audouard. Le colonel de Meuron est nommé commandant de la 1re division.

Le colonel Bornaud est Vaudois. Il est né à Lausanne le 25 août 1862. Il a fait des études de droit, a ouvert une étude de notaire à Lausanne et a été député de Sainte-Croix au Grand Conseil pendant quelque temps, jusqu'à sa nomination aux fonctions de juge informateur du cercle de Lausanne.

M. Bornaud a fait son école de recrues dans l'infanterie en 1882 ; il fut nommé lieutenant la même année, premier lieutenant en 1885, capitaine en 1890, major en 1893. En 1899, il fut nommé lieutenant-colonel et placé à la tête du 2e régiment d'infanterie. Le 7 février 1905, il fut promu colonel et prit le commandement de la 1re brigade d'infanterie. Enfin, le 6 décembre 1909, il fut nommé colonel divisionnaire et remplaça, à la tête de la 1re division, le colonel Audouard, qui passa à la tête de la 4e division.

Le colonel Bornaud a fait partie en 1897 de la mission suisse envoyée par le Conseil fédéral sur le théâtre de la guerre gréco-turque.

M. le colonel Bornaud est un chef très aimé de ses troupes et un homme aimable et fin.

FRIBOURG

M. l'abbé Michel BOCHUD

Nous avons mentionné la mort de M. l'abbé Bochud, curé de Torny-le-Grand, survenue dans la journée de vendredi. Souffrant déjà depuis longtemps d'une maladie de cœur, il avait voulu se dévouer plus particulièrement à soigner ceux qu'atteignait l'épidémie régnante en établissant dans sa paroisse un lazaret dont il s'occupait lui-même, bien qu'on eût justement conjecturé que, si l'on prenait la grippe, il risquait fort d'en être la victime.

Il fut effectivement touché par la fatale maladie ; il paraissait s'en être tiré assez bien ; mais des complications cardiaques survinrent ensuite et l'emportèrent après une dizaine de jours.

M. l'abbé Michel Bochud était originaire de Bossonnens, (Neuchâtel). Il était né en 1865. Il fit d'excellentes études classiques au collège d'Yverdon, puis entra au Séminaire de Fribourg et fut ordonné prêtre le 25 juillet 1891, dans la même ordination que Mgr. Bovet. Il commença son ministère comme vicaire à Promasens, puis à Estavayer-le-Lac. En 1893, il fut nommé curé de Villarmondein, en 1896, chapelain à Corserey ; en 1900, curé de Botterens ; en 1911, auxiliaire de M. le curé de Broc ; en 1912, curé de Rolis ; en 1917, curé de Torny-le-Grand. Dans tous ces postes, il a laissé le souvenir d'un prêtre plein et zélé pour le salut des âmes. Son désir d'accomplir parfaitement tous ses devoirs de pasteur le porta, par exemple, lorsqu'il était curé de Botterens, à apprendre l'italien pour pouvoir prêcher et confesser dans cette langue, car c'était le temps où de nombreux ouvriers italiens travaillaient aux bâtiments de la fabrique de chocolat de Broc et se trouvaient être ses paroissiens.

Malheureusement, la santé précaire de ce bon prêtre venait entraver l'exercice de son activité. Curé de Rolle, il dut quitter ce poste pour un autre moins pénible. C'est alors qu'il fut destiné à la paroisse de Torny-le-Grand. Quoiqu'il y fût depuis peu de temps, sa pastoration y était déjà fort appréciée. Les regrets de toute la population disent assez les qualités d'esprit et de cœur de celui qui fut un vrai ministre du Seigneur et

son culte pour le dimanche des Pâques, cette victoire surnaturelle de la vie sur la mort. M. Datchitch évoque les Pâques d'autrefois, les prières au son des cloches, et les Pâques sanglantes d'aujourd'hui, les Pâques de son peuple mis en croix : « Oseront-ils, les fils et les filles de mon peuple, qui n'ont pas encore succombé, oseront-ils chanter à voix haute : « Celui qui est mort pour la liberté et la justice est ressuscité. » Puis ce sont les prisons de Belgrade, où achève de mourir tant de Serbes espérant le crime d'avoir parlé leur langue maternelle, douce et saine, d'avoir été fiens de leur nom national. Voici encore les routes jalonnées de cadavres, où les passants sont rares et marchent vite, épuvés. Les visions d'horreur se succèdent, la souffrance est telle que les vivants enjettent les morts. Mais qu'importe, on vaîne toujours quand on sait pourquoi l'on se bat, et les Serbes ont des bras, du courage, des cœurs avides de liberté ! Et les luttes jusqu'au bout. Et leur « maison nationale » à laquelle ils rêvent sur les champs de bataille, où qu'ils l'aient : la grande Serbie sera immortelle, parce que ses enfants ont immolé leur vie, donné tout leur sang pour elle et cela depuis cinq cents ans. Elle a sonné l'heure héroïque entre toutes. L'heure de souveraineté libérée, où les vivants crièrent sur le tombeau des morts : « Lèvez-vous, morts, afin de vivre. » Et cela est infiniment consolant, car nous, Suisses, nous nous sentons très proches du peuple serbe dont l'histoire rappelle la nôtre aux grandes époques de la conquête du territoire et de l'expansion hors des Alpes, vers des terres plus fertiles, vers la mer.

G. de Reynold.

Dernière Heure

M. Clémenceau à Londres

Londres, 2 décembre.

(Havas.) — M. Clémenceau et le maréchal Foch ont assisté à un dîner intime à l'ambassade de France.

L'évacuation allemande

Berlin, 2 décembre.

(Wolff.) — L'évacuation des territoires de l'est se poursuit conformément à nos plans. Trois régiments du groupe Mackensen sont arrivés à Oderberg (Sibérie).

L'armée Mackensen

Berlin, 2 décembre.

(Wolff.) — La commission d'armistice de Spa s'est occupée dans sa séance de mercredi de la question de l'internement de l'armée Mackensen.

La commission allemande dit que l'armée Mackensen ne peut être internée. Elle doit se retirer derrière la frontière allemande. Les malades et blessés intransportables, qui restent en territoire occupé, seront rendus dès que leur état permettra le transport.

L'indemnité de guerre

Londres, 2 décembre.

Le rédacteur financier du Daily Chronicle évalue à 5 milliards la somme des intérêts annuels de l'Allemagne devant payer comme indemnité de guerre.

Les Alliés prendront hypothèque sur les mines allemandes jusqu'à restriction de la dette.

Les Alliés à Sébastopol

Paris, 2 décembre.

(Havas.) — Le ministère de la marine communique :

L'escadre alliée est arrivée à Sébastopol. Les navires alliés ont procédé au recensement des navires réunis dans le port.

Un cuirassé russe, le *Volga*, un pétrolier et cinq sous-marins allemands ont été livrés. Ces navires ont été répartis entre les marines anglaise, française et italienne.

La présence de 14 navires de commerce a été constatée dans la mer Noire. Ils seront utilisés par les Alliés.

Le *Brutz* et le *Cimetière* sont partis de Salonique pour Constantinople.

Le croiseur cuirassé *Jules Michelet* est arrivé à Santoum.

La Constituante allemande

Berlin, 2 décembre.

(Wolff.) — On apprend ce qui suit concernant les élections à l'assemblée constituante. Elle sera élue au vote général, direct et secret, d'après le système proportionnaliste. Chaque électeur possède une voix. Ont le droit de voter : les hommes et femmes qui le jour des élections soit le 16 février 1919, auront vingt ans révolus. Le droit de vote est étendu aux femmes et aux enfants. Le droit de vote ne peut être élevé qu'aux gens sous tutelle et à ceux frappés de la dégradation civique. La faillite n'ôte pas le droit de vote. Sont éligibles, tous les électeurs qui, le jour des élections, seront allemands depuis au moins un an.

Abdication du roi de Wurtemberg

Stuttgart, 2 décembre.

Le roi Guillaume de Wurtemberg a abdiqué.

Mort de l'évêque de Luxembourg

Luxembourg, 2 décembre.

Mgr Koppes, évêque du Luxembourg, est décédé samedi. Les funérailles ont lieu demain, 3 décembre.

SUISSE

Les cheminots et la grève

Berne, 2 décembre.

Le comité de l'union des cheminots a siégé à Berne, samedi et dimanche, pour discuter la situation créée par la grève générale.

Il s'est trouvé en présence de deux résolutions. La première dit : « Le comité est invité à lutter en se plaçant sur le terrain du mouvement ouvrier moderne et selon les tactiques appro-

Election paroissiale

L'élection complémentaire pour le conseil de paroisse de Saint-Jean a donné le résultat que voici : Elus : MM. Joseph Clément, négociant, 134 voix ; Ernest Galley, laitier, 100 voix ; Joseph Zillweger, mécanicien, 82 voix.

L'épidémie

La grippe a fait une nouvelle victime à Fribourg. Elle a enlevé M. Robert Brugger, un jeune homme charmant et travailleur. Ce décès frappe douloureusement une famille qui avait déjà perdu une fille aînée au début de l'épidémie.

L'art et la guerre

Durant quelques jours, on verra exposées, dans les belles vitrines de M. Delpech, tapissier-décorateur, deux toiles de M. Cattani, professeur au Technicum. Le sujet en est bien d'actualité. Le premier intitulé : *Bella matribus detestata*, présente un grand Christ attaché à la croix. Son visage émacié où la mort met déjà une teinte blafarde, ses mains crispées, d'un naturalisme à la Grünewald, tout en lui exprime la souffrance la plus poignante. Et pourtant à ses pieds quelqu'un vient encore implorer sa divine assistance : c'est une mère à qui la guerre a ravi ceux qui lui sont chers et détruit sa demeure ; son enfant est suspendu à son bras. Dans un dernier effort, elle vient se mettre à l'ombre de la croix, et le Christ, oublieux de sa propre douleur, abaisse sur elle son regard miséricordieux. Au fond, la ville dévastée étale ses ruines que reflète l'eau terne et tranquille d'un lac. Le mouvement des acteurs du drame, se détachant sur ce paysage d'un calme grandiose, ajoute encore une note plus tragique à la composition.

Les horreurs de la guerre vont cesser, sur les ruines et les cadavres une nouvelle vie va éclore. C'est l'aube de la paix, le sujet du second tableau. Un jeune homme symbolise la génération nouvelle. Assis sur un cadavre de vieux guerrier cuirassé, il tient une hampe romaine. Le laurier a poussé sur la brisure et a remplacé le fer meurtrier. L'aube jaunit l'horizon et chasse devant elle les lourdes nuées qui ont obscurci le champ de bataille. Une ère meilleure va s'ouvrir.

L'artiste s'est surtout appliqué dans cette toile à faire œuvre neuve, forte et personnelle. Il a réussi, car tout, composition, coloration et symbolisme, s'unifiait pour nous émouvoir. M. Cattani, artiste d'avenir, ne recule pas devant les grandes difficultés, et ses efforts méritent d'être signalés. Les qualités dont font preuve ses deux tableaux valent les éloges les plus sincères.

Etreennes aux employés fidèles

M. l'abbé Bovet, professeur, 10 fr. ; M. E. Uldry, banquier, 10 fr. ; M. Aug. Fasel, entrepreneur postal, 5 fr. ; Banque de l'Etat de Fribourg, 1000 fr. ; M. et M^{me} Marcel von der Weid, 20 fr. ; M. Schwyder, directeur, 50 fr. ; M. A. de Landerset, Vélars, 10 fr. ; M. Ch. Comte, chimier, 5 fr. ; M. Crausz-Glasson, ing., 10 fr. ; M. et M^{me} Charles Bossy, 20 fr. ; M. Hippolyte de Weck, 20 fr. ; M. et M^{me} de Castella, Wallenfied, 20 fr. ; M^{me} Léopold Bourgnicht, 10 fr. ; M. et M^{me} Tobie de Remy, 10 fr. ; M. J. Lombriser, professeur, 5 fr.

Les assassins de Marly

La Préfecture communique : On soupçonnait deux déserteurs américains. Crix et Nuncio, d'avoir assassiné dans le bois de l'Eglise, près Marly, au mois de septembre, le déserteur italien Wuillermoz. On sut que les deux Américains avaient passé en France, où ils ont rejoint l'armée américaine. Ils ont été arrêtés et ont avoué le crime.

qui a été appelé à la récompense de ceux qui se sont dévoués au service des âmes tout en accomplissant l'œuvre de leur propre sanctification.

Chez nos soldats

Nos morts

Berne, dimanche, 1^{er} décembre.
Voici la suite de la funeste liste (24 novembre-1^{er} décembre) :
21. Félix Sansonnens, 11/16, Forel, décédé le 24 novembre, à Fribourg.
22. Louis Gremaud, 11/16, Mantes, décédé le 24 novembre, à Fribourg.
23. Joseph Zosso, M^{tr}, 11/7, Fribourg, décédé le 25 novembre, à Thoune.
24. Charles Meyer, 11/16, Courgevaur, décédé le 26 novembre, à Berne.
25. Marcel Plojoux, C^{ie} cycl II, Rolle, décédé le 26 novembre, à Berne.
26. Pierre Balmer, 11/15, La Tour-de-Trême, décédé le 26 novembre.
27. Georges Danne, sign. 11/16, Mur, décédé le 26 novembre, à Thoune.
28. Fernand Thévoz, 11/16, Saint-Aubin, décédé le 26 novembre.
29. Jules Dupasquier, 11/15, Bulle, décédé le 26 novembre (Schänzi).
30. Lieutenant Oscar Baudin, 1/14, Fribourg, décédé le 26 novembre, à Berne.
31. Ernest Favre, 11/15, Crêt, décédé le 28 novembre, à Berne.
32. Léon Caille, 11/16, Montbovon, décédé le 28 novembre, à Berne.
33. Aimé Pomard, 11/14, Rue, décédé le 28 novembre (Hofwyl).
34. Paul Genoud, 11/14, Châtel-Saint-Denis, décédé le 1^{er} décembre.

Que le Dieu de toute bonté et d'infime miséricorde donne à nos chers camarades défunts le repos éternel ! Les deux derniers jours de novembre, l'ange de la mort avait suspendu son glaive. Nous espérons que la douloureuse série des décès allait enfin se clore. Ce même jour, nous avons perdu le camarade Paul Genoud, qui a succombé, après de longs jours de souffrances, au lazaret de Muristalden. Plusieurs cas, en particulier au lazaret des casernes, nous laissent dans une grande inquiétude.

De bonnes nouvelles nous arrivent par téléphone de Thoune. Tous les soldats évacués à Thoune et à Spiez sont convalescents et commencent à se lever.

Nos aumôniers

M. le capitaine-aumônier Besançon, atteint par la grippe au chevet de nos soldats malades à Thoune, va mieux. M. le capitaine-aumônier de Coueten a été transféré à Thoune, vendredi dernier.

M. le capitaine-aumônier Pythoud, cruellement éprouvé dans sa famille, n'a pu quitter ses malades du lazaret des Casernes et acquiesce auprès des siens qui l'appellent.

Deux aumôniers ont le soin de notre cher et vaillant régiment aux bords du Rhin, MM. Weber et Kolly. Nos malades du lazaret des Casernes ont vivement regretté le départ de M. Kolly, qui leur avait été si cordialement dévoué pendant tous ces jours de si grave épreuve.

Service des dons

Nos continuons à être l'objet de la générosité et des attentions si délicates de nos populations fribourgeoises. Nous avons reçu du via pour nos soldats convalescents. Les dons sont souvent accompagnés d'un mot du cœur, que nous sommes heureux de transmettre à nos chers malades, qui s'en réjouissent. Ils nous font sentir combien nos peines et nos souffrances sont partagées. Au milieu d'un grand panier d'œufs frais, nous avons trouvé un œuf dessiné avec soin et portant ce gentil souhait : « A nos chers malades et convalescents, nos meilleurs souhaits de prompt guérison. — S. C. ». La signature était celle d'un camarade aimé. Une cachette portait ces deux mots : « Bon appétit ! » Dieu seul sait tout ce que les dons qui nous sont envoyés représentent de générosité et de chaude sympathie.

Le Service des dons sera transféré à Bâle,

état-major du régiment 7, dès demain mardi, 3 décembre. Le bureau de Berne, 5, Laupenstrasse, continuera son activité pendant quelques jours.

Le Comité de secours aux soldats prie les communes qui ont encore des envois à effectuer pour nos soldats de les adresser dès ce jour au Rég. Inf. 7, Service des dons, à Bâle.

Les réserves pour les lazarets de Berne sont faites.

Pour nos soldats

M. l'abbé Bovet, professeur, 10 fr. ; M. E. Uldry, banquier, 10 fr. ; M. Lucien Guenal, Fribourg, 10 fr. ; « Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean, 10 fr. ; M. Aug. Fasel, entrepreneur postal, 5 fr. ; M. et M^{me} Marcel von der Weid, 20 fr. ; M. Schwyder, directeur, 50 fr. ; M^{me} J. Challamel, 5 fr. ; M. Crausz-Glasson, ing., 10 fr. ; M. et M^{me} Charles Bossy, 50 fr. ; M. H. de Buman, 10 fr. ; M. Bugnon, Guinzel, 5 fr. ; M. et M^{me} Evequoz, 10 fr. ; M. D^r Clément, 50 fr. ; Comtesse Armand, Bommurat, 100 fr. ; M. Broillet architecte, 10 fr. ; M. P. de Champy, 5 fr. ; M. Hippolyte de Weck, 25 fr. ; M^{me} de Castella, Wallenfied, 20 fr. ; M. et M^{me} Jos. de Remy, 10 fr. ; M^{me} Léopold Bourgnicht, 10 fr. ; M. et M^{me} Jos. Lombriser, professeur, 10 fr.

Le départ des internés

Ils sont partis, les internés qui depuis deux ans égayaient Fribourg de leur clair uniforme. Ils sont partis samedi, à midi cinquante, par un beau jour de soleil. Malgré la joie du retour dans la patrie victorieuse, ils paraissent émus de quitter ce Fribourg qui les avait si bien accueillis, qui avait si bien su leur donner l'illusion de la patrie absente. Et quand le train s'ébranla, alors que retentissaient les hymnes nationaux, suisses, français et belges, au milieu des cris de : Vive la Suisse ! Vivent les Alliés ! des yeux se mouillaient.

Les internés français de l'hôpital A. S. A., qui viennent de regagner leur pays, ont envoyé de la frontière un télégramme de remerciements au docteur Clément, qui nous en communique le passage suivant, d'intérêt général :

« Merci de tout cœur à la population fribourgeoise pour l'inoubliable ovation faite en gare, à notre départ. Merci enfin au peuple suisse pour son hospitalité charitable, dont nous garderons le souvenir gravé dans nos cœurs. »

Quittant Fribourg, les internés belges ont jeté à la boîte aux lettres de Romont, à l'adresse de notre Rédaction, cette dernière carte :

« Au moment de quitter cette bonne et belle ville de Fribourg, nous nous permettons d'envoyer à la population fribourgeoise nos sincères remerciements pour la sympathie qu'elle nous a témoignée. »

« Merci et vive Fribourg ! »

Les internés belges

Fribourgeois au dehors

Dans sa séance du 29 novembre, le Conseil d'Etat de Genève a accordé au docteur Gustave Fragnière, de Lessoc (Fribourg), l'autorisation de pratiquer son art dans le canton. Le docteur Gustave Fragnière, ancien élève du collège Saint-Michel et de l'université de Fribourg, occupe actuellement à Genève le poste de confiance de chef de clinique à la clinique chirurgicale universitaire de l'hôpital cantonal, place qu'il a méritée par ses grandes connaissances scientifiques, son expérience dans la pratique chirurgicale et sa conscience médicale.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

D'Albeuve : M. François Amey, 2 fr. — M. Elise Castella, 2 fr. — M^{me} Marie Pythoud, 1 fr. — M. Beaud, juge de paix, 4 fr. — M. le rév. doyen Rosler, 4 fr. — M. Glauser, Cutlerwyl, 5 fr. — M. Louis Choffron, Noréaz, 5 fr. — M^{me} Adrien Michaud, Morat, 5 fr. — M. Ch. Guidi-Richard, 5 fr.

Les dons peuvent être adressés sans frais par chèque postal II à 226.

La Nouvelle Ecole professionnelle de La Tour-de-Trême

DEMANDE INSTRUCTEURS

ayant bonne pratique d'atelier pour :

- Mécanique
- Ménisierie
- Cordonnerie
- Tailleur

Adresser les offres avec conditions, certificats et références, etc., à M. Paul REICHLEN, Banque cantonale, BULLE.

D'Aloys FAVEZ

(Doctor of Dental Surgery)

aparantant à Fribourg, s'est associé avec M. Georges Lévy, médecin-dentiste, à Lausanne, rue du Midi, 9. Téléph. 49, 22.

Pierriste

Tourneurs de gouites tables sont demandés. Paiement à réception de l'ouvrage. A la même adresse, on demande un

HOTEL

situation centrale, rue principale, beau bâtiment neuf, cour, jardin, belle salle de café, deux autres salles, 4 étages, tout meublé, matériel d'exploitation, installation moderne, nombreuses et anciennes clientèles. Affaires excellentes. S'adresser à l'Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise S. A., 79, Rue du Pont-Suspendu, Fribourg. Téléph. 4.12.

chauffe-lit Calora

Le meilleur remède contre l'insomnie des personnes nerveuses, anémiques et affaiblies est le

chauffé à l'électricité. Demandez prospectus et renseignements à une usine électrique, à votre électricien, pharmacien ou magasin d'articles sanitaires.

Nous recommandons à notre clientèle, chaque année plus nombreuse, de toujours exiger notre marque sur tous les emballages de notre produit. Il n'y a pas de produit similaire au nôtre, mais seulement de grossières contrefaçons. Le Lysoform n'est pas caustique, ne tache pas et a une odeur agréable, tout en étant très actif comme désinfectant et antiseptique. — Dans toutes les pharmacies. Gros : Société suisse d'antiseptie, Lysoform, Lausanne.

PILULES SUISSES DU PHARMACIEN R. BRANDT

Un remède à la fois sûr et agréable contre la

CONSTIPATION

l'insuffisance des selles et leurs suites, telles que manque d'appétit, renvois, maux de tête, hémorroïdes, etc. Les boîtes de pilules suisses du pharmacien Richard Brandt portent comme étiquette : une « Croix blanche » sur fond rouge et le nom « Robd Brandt ». Elles se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte. Si on ne les obtient pas, s'adresser à la S. A. ci-devant Richard Brandt, pharmacien, à Schaffhouse. 6755

ON DEMANDE représentants ou voyageurs

pour la Suisse française, pouvant visiter clientèle privée. Haute provision. Belle collection. Prière d'envoyer offres avec photo. et références à la Fabrique de draps, A. bi et Ziahl, à Neppwald (Saint-Gall). 6803

Livraison de bétail pour l'armée

Mercredi 4 décembre à 8 heures du matin, à Ueberstorf ; à 9 1/2 h., à Schmitzen ; à 11 heures, à Guin.

Jedi 5 novembre à 8 heures, au Mourat ; à 9 heures, à La Roche ; à 10 1/2 heures, à Farvagny ; à midi, à Rosé ; à 2 heures, à Fribourg.

Fr. BOPP

Ameublements 8, rue du Tir, 8 FRIBOURG

Glaces, Tableaux Encadrements

Anglais

Etudiant expérimenté donnerait leçons, langue anglaise. Prix modérés. Ecrire sous P 7315 F à Pablicitas S. A., Fribourg.

Pas de paroles mais des faits!!!

Nous faisons des agrandissements photographiques avec passe-partout, le tout pour 9 fr. 50. Prompte exécution. S'adresser à la Maison Foucha, Quai du Bâle 1, 29, Genève. 6734

On demande

pour Noël, dans une Auberge du district de la Singine, une

JEUNE FILLE

honnête et sachant faire la cuisine. S'adresser à M^{lle} Elise Bleda, Brändels, p. Gun, Canton d'Fribourg. 6781

Chauffage central

Albert BLANC La Prairie, 55, Péroles

TRANSFORMATIONS REPARATIONS

Soudure autogène

Téléphone 5.77

MUSIQUE

Harmoniums, Pianos GRAMMOPHONES

HUG & Co

Dépôt de Bulle



Monsieur et Madame Joseph Bochud, à Bossonnens; M. et Mme Félix Bochud, à Bossonnens; M. et Mme Emilie Bochud, chef de gare, à Bossonnens; M. et Mme Aloys Bochud, à Bossonnens; M. et Mme Oscar Cottet, à Bossonnens; M. et Mme Alfred Pachoud, à Gex (France), ainsi que leurs familles; les familles amies et alliées ont l'extrême douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. l'abbé Michel Bochud

Révérend Curé de Torny-le-Grand pieusement décédé le 28 novembre 1918, à l'âge de 83 ans, et muni de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement a eu lieu à Torny-le-Grand, aujourd'hui lundi, 2 décembre, à 10 h. 3/4 du matin.

Le présent avis tient lieu de faire part.



Madame Esther Chataigny-Clement, à Corserey; Monsieur l'abbé Chataigny, curé, et Mlle Philomène Chataigny, à Farvagny; M. et Mme Isidore Chataigny-Joye et leurs enfants, à Omens; M. et Mme Clément Chataigny et leurs enfants, à Lenthigny; Mlle Marie Chataigny; M. Alfred Chataigny; M. et Mme Eugène Chataigny-Berger et leurs enfants, à Corserey, et toutes les familles parentes, amies et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Arsène CHATAGNY

leur très regretté époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé subitement, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, 2 décembre, à 9 h. 3/4, à Corserey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Conseil de paroisse de Corserey a le profond regret de faire part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de son président

Monsieur Arsène CHATAGNY

decédé le 28 novembre, à Farvagny.



La Commune et la Commission d'école de Corserey ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Arsène CHATAGNY

ancien conseiller communal et membre de la Commission scolaire. Les funérailles ont eu lieu le 2 décembre, à 9 h. 3/4, à Corserey.



La Société de chant et la Section de l'Association catholique de Corserey ont le regret de faire part à tous leurs membres, amis et connaissances de la mort de leur très cher et très dévoué membre

Monsieur Arsène CHATAGNY

survenu à Farvagny, dans l'après-midi du 28 novembre.



Le Comité de la Caisse d'Epargne de Prez-overs-Nord a la profonde douleur de faire part de son décès de

Monsieur Arsène CHATAGNY

L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, 2 décembre, à Corserey.



Monsieur et Madame Jules Dubey et leurs enfants, à Gletterens; les enfants de Mme Marie Guinaudet et de Mme Marguerite Dubey, à Gletterens; les enfants de Mme Rosine Marmer, à Neuhausen; et Estavayer; Mme Marie Dubey-Bise et sa fille Aline, à Gletterens; M. et Mme Louis Dubey et leurs enfants; M. et Mme Constant Dubey, à Gletterens; M. et Mme Henri Carrard et leurs enfants; M. et Mme Marcel Berset et leurs enfants; à Fribourg; les enfants de Mme Roulin, à Estavayer; les enfants de Mme Duc, à Forel; Mlle Augusta Despond, à Berne; Mme Corninbeuf, à Dondidiar, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marie DUBEY

leur chère fille, sœur, nièce et cousine, pieusement décédée le 29 novembre 1918, après quelques jours de maladie, à l'âge de 14 ans.

L'enterrement a eu lieu le 30 novembre, à 4 heures après midi. L'office funèbre a lieu aujourd'hui lundi, 2 décembre, à 8 h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Anna CRAUSAZ-KOLLY

aura lieu dans l'église du Collège, le mardi 3 décembre, à 8 1/2 heures.



L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph ZOSSO

aura lieu mardi, 3 décembre, à 8 1/2 heures, à la collégiale de Saint-Nicolas.

Madame veuve Joséphine Gavillet et ses enfants, à Catterwil, remercient sincèrement les officiers, sous-officiers et soldats de l'escadron 5, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à la terrible épreuve qui les a frappés, par le décès de leur cher et bien-aimé Henri, mort pour son pays.

Monsieur Jos. Weber remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la perte douloureuse de son fils Camille.



Madame Melanie Rossmann-Egger et ses enfants: Yvonne, Roger et Edouard; Mme Anna Rossmann-Kolly; M. et Mme Kolly-Brubart et leurs enfants: M. Edouard Rossmann; Mlle Céline, Joséphine et Marie Rossmann; Mme Rossmann-Pochon et son fils; M. et Mme Egger-Sautaux et leur fils, à Fribourg; les familles Mottaz, à Belfaux; Rossmann-Kolly, à Essert; Redy-Gobet, à Fribourg; Egger, à Bale; Mandouret, Joseph, à Châtoulay; Kolly et Favre, à Fribourg; M. Rossmann, à Chésalles; M. Rossmann, à Genève; ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Amédée ROSSMANN

leur cher et bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé dans sa 30^{ème} année, après une longue et pénible maladie, muni des secours de la religion.

Départ de la maison mortuaire rue de Lausanne, 47, mardi, 3 décembre, à 8 heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société des Sapeurs-Pompiers de la ville de Fribourg a le profond regret de faire part du décès du cher collègue

Amédée ROSSMANN, sergent

enterré au lieu mardi, 3 décembre, à l'église de Saint-Nicolas.

Départ de la maison mortuaire, rue de Lausanne, 47, à 9 h. du matin.



La 5^{ème} Compagnie du Bataillon des sapeurs-pompiers a le profond regret de faire part du décès du cher et dévoué camarade

Amédée ROSSMANN, sergent

Assemblée de la 5^{ème} Cp., en grande tenue, mardi, 3 décembre, à 8 h. 45 du matin, devant le domicile mortuaire, rue de Lausanne.



Monsieur Edouard Mons; Mme et M. Hercule Hoff-Mons; Mlle Caroline Mons; M. et Mme Alfred Eichhorn; MM. Henri, Maurice et Georges Hogg; M. et Mme Charles Eichhorn, à Genève; les enfants et petits-enfants de feu Mme Wulleret-Eichhorn et feu M. Wulleret-Eichhorn; les familles Stocklin, à Fribourg, Berne et Zurich, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie MONS-EICHHORN

leur chère mère, belle-mère, sœur, grand-mère, tante et parente, enlevée à leur affection le 1^{er} décembre, à l'âge de 73 ans, munie de tous les secours de la religion, après une courte et pénible maladie.

L'office funèbre aura lieu mercredi matin, 4 décembre, à l'église du Collège.

Départ du domicile mortuaire, avenue du Midi, 17, à 8 1/2 heures.



Monsieur et Madame Alphonse Brugger-Ducottet et leurs enfants: Germaine et Marguerite; Mme veuve Ducottet-Meyer; Mme veuve Brugger-Maillard et ses enfants, à Oberhofen; les enfants de feu Arnold Frey-Brugger; Mme et M. Eugène Eigenmann-Brugger et leurs enfants, à Mendrisio; M. et Mme Jules Ducottet et leurs enfants, à Paris; Mme et M. Denervand-Moinney et leurs enfants; les enfants de feu M. Herzog-Ducottet, à Barcelone et Manchester; et les familles alliées ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Monsieur Robert BRUGGER

leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé le 2 décembre, dans sa 21^{ème} année, à la suite d'une courte et pénible maladie, muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, lundi, à 4 heures, et l'office funèbre sera célébré, mardi, 3 décembre, à 9 h., à l'église du Collège Saint-Michel.

Départ de la maison mortuaire: Avenue Tivoli, 17.

Fleurs Naturelles



A. Murith

43 RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG

T. G. 143

Vente de domaine

A MURIST

Pour cause de décès, M. Martin Ohard mettra en vente, par voie d'enchères publiques, son domaine de Murist de 72 poses environ, dont 8 poses d'habiles forêts, avec bâtiments spacieux, belles écuries et grande fosse à purin.

Il sera laissé avec le domaine environ 180 m² de terrain, 340 m² de paille et tout le mobilier.

L'entrée en possession et jouissance aura lieu le 1^{er} janvier 1919.

La vente aura lieu à l'Hotel de l'Ange, à Cour, le mardi 16 décembre, à 8 h. de l'après-midi.

La libération se fera immédiatement après la vente. Pour renseignements, s'adresser au propriétaire ou à G. HOLTZ, notaire, à Estavayer-le-Lac.

LE THERMOGÈNE



Voici les froids et l'humidité avec leur cortège de Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Douleurs, Névralgies, Rhumatismes, Lumbagos, Torticolis, Points de côté, etc. C'est le moment de se préserver et d'avoir chez soi une boîte de

THERMOGÈNE

Avec ce remède propre et si actif, plus d'Emplois, Thapsias, Teinture d'Iode, Vésicatoires, etc., d'un usage désagréable.

REFUSEZ

toute boîte ne portant pas au dos le portrait ci-dessus du

« Pierrot crachant le feu »

La boîte (faucis provisoire): 2 fr., toutes pharmacies.

Pour l'école professionnelle à La Tour-de-Tréme et l'Institut Rockefeller, à Vaulruz

on demande

cuisinières et filles de cuisine

Bonnes références exigées. Bons gages. Entrée immédiate.

S'adresser à M^{me} Paul Reichlen, Villa Prand, Bulle, 6686 P 2263 B.

Demoiselle ou dame

Fabrique, à Fribourg, demande pour correspondance et travaux de bureau

bien recommandée (0 à 30 ans), capable et énergique et pouvant prendre la surveillance d'un département. Connaissance de français et si possible de l'allemand. En cas de convenance, place stable et bien rétribuée.

Adresser offres avec copies de certificats sous P 7252 P, à Publicitas S. A., à Fribourg.

Vente de mulets fédéraux

Chaque samedi, jusqu'à nouvel avis, de 9 h à 11 h. du matin, Place du Box à Sion, l'Administration militaire fédérale, vendra, de gré à gré, les mulets d'attelage de bat et de selle présents au Dépt. 1.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commandant du Dépt. 15, bureau ancien Oudin, Sion.

Le Commandant du Dépt. 15 de chevaux 15.

Vente de bois

Le mardi, 3 décembre 1918, dès une heure 1/2 de l'après-midi, M. Pierre de Zurich, de Barbe-riche vendra par voie d'enchères publiques:

1. 35 mottes liège et espin.
2. 60 tas de branches. — Payement au comptant.

Rendez-vous des mœurs à la ferme Elchez, La Crausaz.

Par ordre: Ottor, forestier.

Pommes de terre

L'office communal fera vendre des pommes de terre demain mardi, dès 1 1/2 h., à la rue du Nord, maison Gougler.

Qui en verra voudra en avoir

J'avis le public que j'ai commencé la fabrication des chaussons économiques. Dans toutes les personnes qui ont des vieux habits, ou restants de vieux drap peuvent les envoyer chez M. Pierre Bugnon, Avry-sur-Matran près Fribourg. Les habits doivent être déconçus et propres.

Prix avec semelles en drap 1 fr. 90; semelles en cuir 5 fr. 90, pour les talons supplément de 1 fr. 30.

On demande

une cuisinière

avec bonnes références.

S'adresser chez M^{me} d'Ammann, rue des Alpes, 1^{er} étage, Fribourg.

On achèterait

2 à 3 wagons de bonne paille de froment.

S'adresser à M. Louis Blane, BULLE.

Domaine à vendre

de 25 poses, dans le canton de Fribourg. Terrain de qualité avec grand maison d'habitation, 2 logements, magasin d'épicerie avec bonne clientèle. Si on le désire, grange et écurie. Au centre d'un grand village et à proximité d'une gare. Conditions avantageuses.

Faire offres sous chiffres B 14645 L Publicitas S. A., Lausanne. 6699.

On demande

PENSION

dans bonne famille, pensionnant ou home, si possible avec leçons de français pour jeune dame mariée désirant séjourner deux mois environ dans la Suisse romande, pour études de langue.

Ecrire sous P 3011 L, à Publicitas, S. A., Lucerne. 6808.

A LOUER

pour le 25 juillet 1919, à Fribourg, joli chalet ensoleillé, 7 chambres, etc., confort moderne. 6821.

Adresser offres écrites sous P 7383 F à Publicitas S. A. Fribourg.

A VENDRE

lente d'emploi, une bonne jument

de 9 ans, garantie à deux mains, en sa pouliche de 8 mois.

S'adresser: rue de l'Université, 3, chez Louis Thome, Evvile.

L'atelier de ressemelage

L. Zeisler

43, rue de Lausanne, 43, Fribourg

étant aguerri et perfectionné, est à même de livrer tout ressemelage et réparation au plus vite, ayant l'atelier.

Grande scierie à louer

On offre à louer, pour le premier janvier prochain, dans un centre de commerce de bois, site de ligne de chemin de fer, une scierie hydraulique et électrique, comprenant 1 multiple, scie à cadre, scie à raban, circulaire, raboteuses, créneaux. Installation moderne. 6832.

Ecrire sous P 7111 F à Publicitas S. A., Fribourg.

GYPSEBIE & PEINTURE

J. Schaeffer

Atelier: Varis, 25, Fribourg

Enseignes, Décorations, Bâtiment

Réveils de précision

garantis 3 ans, avec forte sonnerie, absolument sûrs, bon mouvement, cadran lumineux.

N^o 214: 1 cloche 9.50

N^o 215: 1 grande cloche, avec ou sans portrait du général Wille 10.75

N^o 216: Finicio, 2 cloches 11.50

C. Wolter-Moeri Fabrique d'horlogerie **La Chaux-de-Fonds**

Si vous entendez mal



Demander notre nouveau catalogue illustré contenant la description de nos meilleurs appareils acoustiques modernes.

L'appareil acoustique à membrane miniature, modèle 1918, invisible, y est particulièrement recommandé et peut être porté d'un côté de la tête à l'autre.

Plus de 10,000 appareils en usage. Nous nous engageons à recommander.

Institut de technique acoustique moderne Copenhague II. - N^o 616 715.

Les lettres sont à adresser à 25 cent, et les cartes par 10 cent.

CONVERTISSEUR DE BAPLÈMES

de vieux anciens soit à heures aux plus hauts prix

Ovide Macherel

horloger

62-79 rue de Lausanne Fribourg

ON DEMANDE

JEUNE FILLE

serieuse, ou personne d'âge mûr, connaissant la cuisine et tous les travaux d'un petit ménage soigné.

S'adresser sous chiffre P 7098 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande une

cuisinière

avec bonnes références.

S'adresser chez M^{me} d'Ammann, rue des Alpes, 1^{er} étage, Fribourg.

Veuf, ayant petit train de campagne

DEMANDE

personne

de 50 à 60 ans pour l'entretien du ménage et soigner 3 enfants. Entrée de suite ou à N-81; bon gage. S'adresser à Publicitas, S. A. Bu le sous P 2190 B.

OCCASION

A vendre pour cause de manque de place, mobilier, lit, gazon, etc.

S'adr.: M. Schenberg, 37.

DEMANDEZ

les TRICOTS de

L'Ouvroir coopératif

Sweaters
MailHots
Chapdolls
Passe-Montagnes
Echarpes
Moufles

Gilets
Figurés
Pelerines
Bonnets
Pantalons de sport
Liseuses, etc., etc.

JAQUETTES

en laine et en soie pour dames et enfants

MODELES EXCLUSIFS

Magasins de vente

Lausanne, rue de Bourg, N^o 25
Genève, rue du Marché, N^o 40
Bâle, Freiestrasse, N^o 105
Zurich, Sihlstrasse, N^o 3 (City-Haus)

ENVOI A CHOIX

A VENDRE

dans localité industrielle agricole vendue, à proximité d'une petite gare très occupée et de plusieurs usines, un terrain

Café-restaurant

bien situé, avec légumes, spacieux; grange, écurie, remise, jardin et plantage, bâtiment de construction récente, dans une situation excellente.

S'adresser au notaire Monney, à Avenches.

ON DEMANDE

pour très bonne famille

femme de chambre

Suisse romande, catholique, très sérieuse, active, sachant bien coudre. Très bons gages.

S'adresser sous chiffres 7130 F à Publicitas S. A., Fribourg 6804

On achèterait

2 à 3 wagons de bonne paille de froment.

S'adresser à M. Louis Blane, BULLE.

Domaine à vendre

de 25 poses, dans le canton de Fribourg. Terrain de qualité avec grand maison d'habitation, 2 logements, magasin d'épicerie avec bonne clientèle. Si on le désire, grange et écurie. Au centre d'un grand village et à proximité d'une gare. Conditions avantageuses.

Faire offres sous chiffres B 14645 L Publicitas S. A., Lausanne. 6699.

Aug. Henning

Pelleuer, Place de l'Eglise Saint-Laurent, Lausanne

Grand assortiment

EN FOURRURES

Derniers modèles

Prix défiant toute concurrence. Transformations, réparations.

Travail soigné

Prix modérés

Departement de la Police

Ensuite de démission du titulaire, le poste de secrétaire-comptable du Penitencier cantonal de Balochasse est mis à concours.

Les inscriptions écrites seront reçues à la Direction de la Police cantonale, jusqu'au jeudi 5 décembre prochain.

Fribourg, le 25 novembre 1918.

Le Conseiller d'Etat, Directeur supéant, J. Chuard.

Nous basant sur le fait que les monnaies françaises de Fr. 2., 1. et 0.50 à l'effigie de Napoléon III à la couronne de laurier n'auront plus cours dès le 1^{er} janvier 1919, nous invitons les intéressés, afin d'éviter une perte, à faire voter leur

coffret d'épargne

au guichet de nos caisses, ce si possible avant le 15 décembre.

A cette occasion, nous rappelons au public que nous prions gratuitement un coffret (tirer) à toute personne possédant déjà chez nous un livret de dépôt de Fr. 3.— au moins ou en acquiert d'un pareil montant. — Prospectus à disposition.

BANQUE POPULAIRE SUISSE.

Avant de faire vos achats

consultez nos prix avantageux!

Choix de choix sans engagement pour l'acheteur

Catalogue illustré de montres, chaînes, bijou, régule, révis., sur demande gratis et franco.

Montres pour hommes

accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

N^o 201. Remontoir ancre, boîte métal blanc 7.75

N^o 207. Remontoir ancre boîte métal blanc à secondes, qualité I. 15.—, qualité II 10.75

N^o 107. Remontoir ancre de précision, mouvement soigné; 15 rubis, boîte métal blanc 20.—

N^o 209. Remontoir cylindre, boîte argent galvan., curv. argent, mouv. boigt., 10 rubis 22.50

N^o 217. Remontoir ancre de précision, forte boîte arg. gal., curv. arg., mouv. très soigné, 15 fr. 30.—

Montres pour Dames

accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

N^o 203. Remontoir cylindre, boîte acier oxydé 9.50

N^o 218. Remontoir cylindre, boîte argent blanc ou galvané, 6 rubis 15.—

N^o 215. Remontoir cylindre, boîte argent galvané, cuvette argent, 8 rubis 17.50

N^o 214. Remontoir cyl., forte boîte arg. gal., cuvette argent, mouv. soigné, 10 rubis 20.—

N^o 212. Remontoir cylindre, très forte boîte argent gal., curv. argent, mouv. soigné, 10 fr. 22.50